

## **PRINCIPALES REALISATIONS 2012 ET PERSPECTIVES 2013 DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE**

- Dans le cadre d'une vision gouvernementale de modernisation de l'Administration, un document portant Programme National de Réforme de l'Administration Publique a été adopté par le Gouvernement le 25 avril 2012. Ce programme est assorti de 35 actions à mettre en œuvre d'ici 5 ans avec l'appui des Partenaires et Financiers. Certaines études y relatives sont déjà disponibles comme la Politique Nationale Salariale, le Guichet Unique Provincial des Formalités, la Gestion des Performances dans le secteur public et la Reconversion Post Carrière.
- En matière de coordination de l'action gouvernementale, les Termes de Référence seront lancés très prochainement et on attend à ce que l'étude nous montre avant la fin du premier semestre les intervenants, le rôle de chacun et les outils pour optimiser l'action gouvernementale comme le PNRA nous l'indique.
- Dans le cadre de la politique nationale salariale du secteur public, un consultant pour la Classification des emplois sera recruté très prochainement ; ce qui ramènera le processus d'harmonisation salariale à une harmonisation effective d'ici peut-être deux ou trois ans. Cela dépendra du dialogue mis en place à cet effet, tout en sachant que c'est l'objectif de la politique nationale des salaires en cours.
- Pour ce qui est du programme de Reconversion Post Carrière, après l'étude de l'année dernière, on compte commencer les formations déjà identifiées comme la mécanique, le gardiennage, le nettoyage industriel pour reconvertir à ces nouveaux métiers les plantons, les veilleurs et les chauffeurs. Avec l'appui du PNUD attendu, un consultant sera recruté pour mettre sur pied des projets pilotes. Mais comme ce programme de reconversion parle également des retraités, des propositions du consultant sont attendus à ce sujet.
- Quant aux guichets uniques des formalités, il y a eu un travail interministériel, et avec les gouverneurs, 5 provinces pilotes ont été déjà identifiées. On espère que d'ici la fin du premier semestre, au moins les 5 guichets uniques des formalités seront fonctionnels ; ce qui nous permettra d'entamer le travail avec d'autres provinces.
- Pour le développement des TIC, l'Immeuble Grand Bureau est câblé aujourd'hui, ce qui va permettre même l'accès à l'internet et l'accès au logiciel de la gestion de la carrière aux Ministères qui y logent, lorsque la fibre optique en cours d'installation va relier les 3 Bâtiments : Grand Bureau, Building des Finances et le Centre Informatique. Cela sera fait avant la fin de ce trimestre.
- D'ici la fin de l'année, on procédera à la gestion électronique des dossiers des fonctionnaires, ce qui nous fera rentrer non seulement dans la gestion moderne de la carrière des fonctionnaires, mais aussi, il faut savoir que l'espace d'archivage est

déjà saturé et source de dangers liés à la santé à cause de la poussière mais aussi, des serpents y ont pris location.

- Le PNRA fait constater qu'il n'y a pas de structure pour un bon suivi de la réforme, d'où une agence nationale de modernisation de l'administration publique sera mise en place pour exécuter le PNRA, non pas pour se substituer aux réformes administratives des Ministères, mais pour appuyer les services gestionnaires. A cet effet, il sera fait appel prioritairement à la diaspora burundaise pour constituer ce vivier des compétences/spécialistes de très haut niveau et cela pourra se faire par concours.
- Contrairement aux années précédentes, les annales ont été payées fin juin 2012. Avec le déploiement du volet carrière du logiciel OPEN PRH, nous ne doutons pas que ces annales pourront être payées beaucoup plus tôt au cours de cette année.
- Les délais de traitement des dossiers ont été réduits et le seront davantage, car des outils vont être mis en place à cet effet.
- En vue de faciliter les usagers de la Fonction Publique, un contrat de transport du courrier de l'administration centrale de la Fonction Publique aux antennes et vice-versa a été signé avec la Régie Nationale des Postes et certaines doléances sont traitées via ce canal, évitant ainsi aux usagers de se rendre chaque fois à Bujumbura. On va s'employer à implanter ces antennes là où elles n'existent pas. Ces antennes seront également mises en réseau dans un double objectif : améliorer la gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat et être près des usagers.
- Dans le cadre de la mise en place d'une Politique Nationale de l'Emploi, un Consultant a été recruté et il est à pied d'œuvre. C'est dans ce même cadre qu'un salon de l'Emploi a été organisé. Le document de politique, une fois disponible, nous servira de plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers.
- Les dossiers des ayants-droit de 1972 ont continué à être traités, les veufs et les ayants-droit ont continué à être servis par l'INSS, tandis que les veufs des fonctionnaires ont été servis par l'ONPR. Nous continuons d'exploiter les voies et moyens pour les dossiers non encore payés ; c'est-à-dire des ayants droit survivants ; car nous avons commencé au Niveau de l'ONPR des conjoints survivants.
- Dans le cadre de la promotion du travail décent, des enquêtes sur la main d'œuvre nationale et sur les créneaux porteurs d'emplois ont été réalisées. Des Partenaires Techniques et Financiers (FIDA, BAD, Pays Bas...) sont disposés à nous appuyer sur base des résultats de ces études.
- Plusieurs activités qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes ont été réalisées. On citera les réunions et ateliers avec les partenaires, les enquêtes, l'élaboration et la distribution de livrets et affiches y relatifs. Une réglementation et une cartographie (des zones d'occurrence des pires

formes de travail) y relatives seront réalisées au cours de cette année, de même que des campagnes de sensibilisation seront organisées.

- Un Décret portant mise sur pied d'un Comité National de Dialogue Social a vu le jour. Les membres dudit comité seront nommés sous peu et ce Comité sera fonctionnel.
- Et grâce à un appui de la Banque Mondiale, par le biais du Projet PAGE/PSD, le Code du Travail est en cours de révision, cela permettra aux partenaires sociaux d'avoir un outil de travail qui régulera au mieux les relations du monde du travail.
- Dans l'entre-temps, des visites d'inspection dans les entreprises pour faire respecter les dispositions du Code du Travail en vigueur ont été effectuées et des conseils appropriés ont été prodigués aux employeurs et travailleurs.
- La taxe sur l'emploi des étrangers perçue au cours de 2012 s'élève à 102.107.343 FBu, soit pratiquement le double des prévisions.
- Dans le cadre de la promotion de la sécurité sociale, on notera qu'un décret portant création, missions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Protection Sociale (CNPS) a vu le jour.
- En outre, en vue d'étendre la couverture de la sécurité sociale, 179 employeurs du secteur de l'économie informelle de RUMONGE-NYANZA LAC (pêche) ont été affiliés à l'INSS et à l'occasion, 1408 travailleurs ont été immatriculés. Il s'agit d'une action qui va continuer au cours de cette année et même dans les années à venir.
- En vue d'assurer la pérennité du régime de sécurité sociale géré par l'INSS, un projet de construction de cinq immeubles à appartements à KININDO a été démarré en 2012. Les travaux de construction sont est en cours et se poursuivront au cours de cette année.
- Et pour se rapprocher de ses usagers, l'INSS a ouvert une agence à Rumonge, tandis qu'une agence ville est également fonctionnelle. On pense implanter deux antennes, une à Cibitoke et une autre à Ruyigi.
- L'INSS initiera également une réflexion sur l'opportunité de la mise en place d'un régime de pension complémentaire.
- En ce qui concerne l'organisme qui gère la sécurité sociale des fonctionnaires, l'ONPR, les risques professionnels ont commencé à être pris en en charge avec l'année 2012, ce qui constitue une innovation.
- L'ONPR a en outre procédé à l'identification de tous les bénéficiaires. Une étude diagnostic des besoins, de révision des paramètres de gestion du régime et conversion en points des droits acquis du passé a été réalisée par un Consultant. En termes de perspectives, on s'attèlera à la maîtrise de ces paramètres qui sont un préalable au rapprochement des services aux usagers.

- De son côté, la Mutuelle de la Fonction Publique améliorera ses prestations et procédera à la révision de la liste des médicaments remboursables et élargira son partenariat aux structures privées.
- Dans le cadre de la réalisation de ses missions, l'ENA a initié plusieurs actions de formation, notamment de perfectionnement en cours d'emploi, en anglais de communication et de formation diplômante. Ce sont des actions qui sont appelées à continuer dans le temps.
- Un partenariat entre l'ENA et d'autres institutions a été mis sur pied et mobilisera ses partenaires autour de son plan stratégique. Cela lui permettra d'étendre la gamme de ses interventions et d'améliorer ses prestations, sans oublier le rôle qu'il aura à jouer dans l'accompagnement du PNRA. En conformité avec la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et pour plus d'efficacité, l'ENA devra revoir ses programmes pour plus d'efficacité.
- Enfin, il est utile de souligner que dans le cadre du Programme MIDA Grands-Lacs qui est vers la fin de sa Phase IV, il y a eu entre autres plusieurs missions de formation de la diaspora burundaise dans plusieurs institutions partenaires. Des consultations sur la Phase V ont déjà commencé et se poursuivent. Ainsi, dès le Programme MIDA continuera à contribuer au renforcement des capacités des institutions burundaises publiques et privées en s'appuyant sur la circulation des ressources de la Diaspora afin de favoriser le développement humain durable du Burundi.